



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 octobre 2007**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15/10/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2/11/2007

**Place de la Brèche - Contrat de maîtrise d'oeuvre passé avec le  
groupement Milou - Lancereau - Validation de l'Avant Projet  
Définitif des kiosques de restauration - Avenant n°4**

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume  
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.  
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine  
BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

***Conseillers :***

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme  
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie  
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle  
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith  
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -  
M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -  
Mme Claudie LAROCHE -

**Secrétaire de séance :** M. Amaury BREUILLE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Gilles FRAPPIER -  
- Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Alain BAUDIN -  
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Françoise BILLY -

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Stéphane TRONEL  
- Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme  
Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2007**

DELIBERATION D20070440

**AMERU**

**Place de la Brèche - Contrat de maîtrise d'oeuvre passé avec le  
groupement Milou - Lancereau - Validation de l'Avant Projet  
Définitif des kiosques de restauration - Avenant n°4**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors de sa séance du 25 février 2005, le Conseil Municipal a validé le contrat de maîtrise d'œuvre avec le groupement Milou – Lancereau pour la réalisation de la place de la Brèche.

Le périmètre "bas" de l'aménagement de la place, confié à l'équipe mandatée par le cabinet Lancereau & Meyniel, comprend la réalisation de kiosques de restauration pour un budget de 100 000 € HT (valeur mars 2005).

Le Cahier des Clauses Particulières du marché de maîtrise d'œuvre prévoit qu'un avenant valide l'avant-projet et fixe le coût prévisionnel des travaux sur lequel le maître d'œuvre s'engage.

L'enveloppe financière pour la mission relative à la réalisation de kiosques de restauration est en augmentation de 29,4 % par rapport au contrat de Maîtrise d'Oeuvre, soit 129 461,70 € HT, valeur mars 2005, liée en partie à l'accroissement de surface.

La rémunération de la maîtrise d'oeuvre sur la réalisation de kiosques (mission bâtiment) de la partie basse demeure inchangée (13 000 € HT valeur mars 2005). Le taux de rémunération est donc ramené à 10,04 % du montant des travaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avant projet définitif de la mission "kiosques de restauration" du périmètre bas de la place,
- Fixer le montant prévisionnel de la mission bâtiment "kiosques de restauration" de la partie basse de la place à 129 461,70 € HT, valeur mars 2005,
- Fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre du périmètre bas de la place à 13 000 € HT, (en valeur mars 2005),
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'avenant n°4 au marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement MILOU – LANCEREAU.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Signé**

**Gilles FRAPPIER**